

ASMR

ASSOCIATION SPORTIVE
DES MUNICIPAUX
DE RENNES MÉTROPOLE



ASMR SECTION PLONGEE



REUNION DU 12/03/2024

Présents : BOUCHARD David, ECOLAN Armelle, PEAN Annabelle, ARRIBAS Frutos

Excusés : DELAPORTE Nathalie, REMOND Pierre, RICARD Karine,

En distanciel : BATALLER Joaquin ; GERAULT David, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, MARCHAL Patrick, ORACZ Benoit, GEDEON Vincent, LE SAGE Sandrine, WATTEZ Adrien, PHILIPPE Olivier

Préambule

Par principe la réunion est une réunion physique où tous les membres se retrouvent plaines de bords, sauf cas exceptionnel

1/ les formations

Formation au niveau 1 session 2 (janvier à avril)

- Référents : Sandrine et François

Quatre personnes sont en formation ; concernant les 2 autres personnes : un élève n'a pas pu descendre au-delà de 3m, il va essayer d'obtenir un rdv chez l'ORL ; et une autre élève a eu une forte gêne à l'oreille occasionnant des vertiges à la sortie de l'eau ; elle abandonne la formation. La section propose de lui rembourser la formation N1 et l'adhésion à la section, exceptée la licence. Un accident a été déclaré auprès de la FFSSEM

La sortie en milieu naturel est prévue le 13 Avril : ce sera Joaquin qui assure la sortie, avec Marc et Annabelle

Formation niveau 2 :

- Référent : Olivier P. et Annabelle
- 4 personnes suivent la formation niveau 2 ; bonne progression des élèves ;
- 2 personnes pour les PE 40 : bonne progression, travail encore à faire sur la stabilisation
- 6 séances théoriques sont prévues ; elle démarre le 10 janvier

Une sortie est prévue en mer le 30 mars avec David, Karine, et Olivier ET, comme élève Benoit, Kevin, Carlos et Ludovic

Une révision le 2 avril et passage de l'examen le 16/04 19h30 à 21h30

Formation MF1 : 1 personne du club va suivre la formation avec le CODEP qui commence en janvier 2024

Révision RIFAP

Le 6 avril : Secourisme à Fougères

Ouvert à tous les encadrants et RIFAP

Une plongée de mise en condition de tous les adhérents à Fougères : 27 avril et/ou 16mai

2/ Le matériel

Pour le bateau : David a appelé le garage de Dinard qui a fait l'entretien ; tout est ok. Le retour est prévu le 23 mars ; il propose de nous reprendre le bateau pour 8000€.

Pour un nouveau bateau, il faut compter 55000€ ; il reste à discuter du Cahier des charges (dimension du bateau, équipement l'ASMR prend en charge 20% du coût du Bateau

3/ Journée TIV

La journée TIV a eu lieu le 17 février. Le bilan est positif : 30 personnes étaient présentes ; Didier a vérifié tous les documents ; il manque 3 feuilles d'antériorité pour 3 blocs. Une consigne devra être rappelée l'année prochaine pour éviter de supprimer trop de documents

Bilan financier de la soirée : positif

4/ AG

L'assemblée générale est programmée le 14 juin 2024.

Elle sera suivie d'une soirée organisée par Isabelle G et Kevin G.

Un traiteur est pressenti pour le repas du soir mais il faut être 50.

L'invitation sera également envoyée à l'ASMR et à certains anciens adhérents.

- Inviter à l'AG et demander aux personnes de confirmer leur participation (via Framforms)
- Prix : 15€ par personne

5/ Baptême le 13 juin

Un point sur l'organisation sera fait à la prochaine réunion de bureau.

La prochaine réunion du bureau se tiendra : mercredi 17 avril 2024 à 18h30